

## **SESSION SPÉCIALE DU 24 MARS 2003**

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue lundi le vingt-quatrième jour du mois de mars en l'an deux mille trois, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20:00 heures.

Présents :       **LE MAIRE :**  
Monsieur Jean Lecours

**LES CONSEILLERS :**  
Jean Lafleur  
Berchmans Dancause  
Michel Routhier  
Michel Cameron

Absents :       Jean-Pierre Ducruc  
Sylvain Boulianne

Tous membres du conseil et formant quorum.

Il est constaté que les avis aux fins de la présente assemblée ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil, dans la manière et dans le délai prévus par la loi.

Secrétaire-trésorier :   Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de l'inspecteur municipal.

### **ORDRE DU JOUR**

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Salle de quilles de Sainte-Croix – Renouvellement du bail
- 3) Construction d'un garage municipal
  - Honoraires professionnels # 2 (Roche ltée)
  - Choix de couleur (revêtement extérieur)
  - Ordre de changement # 1
  - Ordre de changement # 2
  - Ordre de changement # 3
- 4) Procureur de la municipalité – Mandat
- 5) Front commun pour la protection du patrimoine agricole du Québec
  - Retrait d'administrateur municipal

Levée de l'assemblée

071-2003

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

072-2003

#### **SALLE DE QUILLES DE SAINTE-CROIX – RENOUELEMENT DU BAIL**

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de reporter à une session ultérieure le sujet en titre.

#### **CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL**

073-2003

#### **HONORAIRES PROFESSIONNELS # 2 (ROCHE LTÉE)**

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de payer à Groupe-conseil Roche ltée la somme de 2,012.94 \$ relativement à la surveillance de bureau et de chantier, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 59654 datée du 04 mars 2003.

## SUITE DE LA SESSION SPÉCIALE DU 24 MARS 2003

074-2003

### CHOIX DE COULEUR (REVÊTEMENT EXTÉRIEUR)

**ATTENDU QUE** la municipalité doit faire connaître à l'entrepreneur C. J. Picard inc. le choix de couleur des revêtements muraux extérieurs et de la toiture du garage municipal, tel que prévu au devis de performance;

**IL EST EN CONSÉQUENCE** proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de retenir les couleurs suivantes :

- Les murs : beige pâle
- La toiture : bleu antique
- Les portes : blanche

075-2003

### ORDRE DE CHANGEMENT # 1

**ATTENDU** l'ordre de changement numéro 1 préparé par Monique Brunet, architecte, et daté du 28 février 2003 pour le prix proposé de 2,208.48\$, incluant toutes taxes, de notre entrepreneur C. J. Picard inc.;

**ATTENDU QUE** les items proposés à la description sont non compris dans la demande de soumission mais sont considérés préférables à la réalisation du projet;

**ATTENDU QUE** ce conseil désire apporter certaines modifications à cet ordre de changement;

**IL EST EN CONSÉQUENCE** proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter le présent ordre de changement, à l'exception des items suivants :

- Retrait complet de l'item 2;
- Modification de l'item 3, soit la réduction de la fenêtre pour une de  $\pm 12'' \times 34''$ ;
- Rajout d'une fenêtre en façade de  $36'' \times 48''$  à l'item 4.

Que la proposition de prix de cet ordre soit révisée en conséquence.

076-2003

### ORDRE DE CHANGEMENT # 2

**ATTENDU** l'ordre de changement numéro 2 préparé par Monique Brunet, architecte, et daté du 20 mars 2003 pour le prix proposé de 1,290.58\$, incluant toutes taxes, de notre entrepreneur C. J. Picard inc.;

**ATTENDU QUE** les items proposés à la description sont non compris dans la demande de soumission mais sont considérés préférables à la réalisation du projet;

**ATTENDU QUE** ce conseil désire apporter certaines modifications à cet ordre de changement, suivant les modifications de l'ordre de changement # 1;

**IL EST EN CONSÉQUENCE** proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter le présent ordre de changement tenant compte des modifications apportées à l'ordre de changement # 1, résolution numéro 075-2003.

Que la proposition de prix de cet ordre soit révisée en conséquence.

077-2003

### ORDRE DE CHANGEMENT # 3

**ATTENDU** l'ordre de changement numéro 3 préparé par Monique Brunet, architecte, et daté du 20 mars 2003 pour le prix proposé de 7,238.52\$, incluant toutes taxes, de notre entrepreneur C. J. Picard inc.;

**ATTENDU QUE** les items proposés à la description sont non compris dans la demande de soumission mais sont considérés préférables à la réalisation du projet;

**IL EST EN CONSÉQUENCE** proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter le présent ordre de changement tel que présenté.

**SUITE DE LA SESSION SPÉCIALE DU 24 MARS 2003**

078-2003      **PROCUREUR DE LA MUNICIPALITÉ - MANDAT**

ATTENDU d'un grief déposé le 04 mars 2003 par le Syndicat des employés municipaux et sportifs de Sainte-Croix (CSD);

ATTENDU QUE ce grief fût soumis à l'attention de notre procureur Me Claude Sauvageau de Pothier Delisle, société d'avocats, le 07 mars 2003;

ATTENDU la lettre du secrétaire-trésorier à l'endroit de notre procureur accompagnant ledit grief;

ATTENDU QU'il est inconcevable que la municipalité soit toujours dans l'attente de développements relativement à la recevabilité de ce grief;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Jean Lafleur, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de demander à notre procureur de faire diligence immédiate dans ce dossier, et ce par écrit.

Agenda 28 mars 2003.

079-2003      **FRONT COMMUN POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE AGRICOLE DU QUÉBEC – RETRAIT D'ADMINISTRATEUR MUNICIPAL**

ATTENDU QU'un représentant de la municipalité siège depuis l'automne 2002 au conseil d'administration du Front commun du patrimoine agricole du Québec;

IL EST EN CONSÉQUENCE proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de retirer le représentant du conseil municipal de Sainte-Croix, soit M. Jean Lecours, du conseil d'administration du Front commun du patrimoine agricole du Québec.

080-2003      **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de lever la présente session à 21 : 45 heures.

---

Jean Lecours, maire

---

Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier